

Évaluation d'impact du projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville

SÉANCE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION – AVRIL 2026

Déclaration de reconnaissance territoriale



Image source: OPG

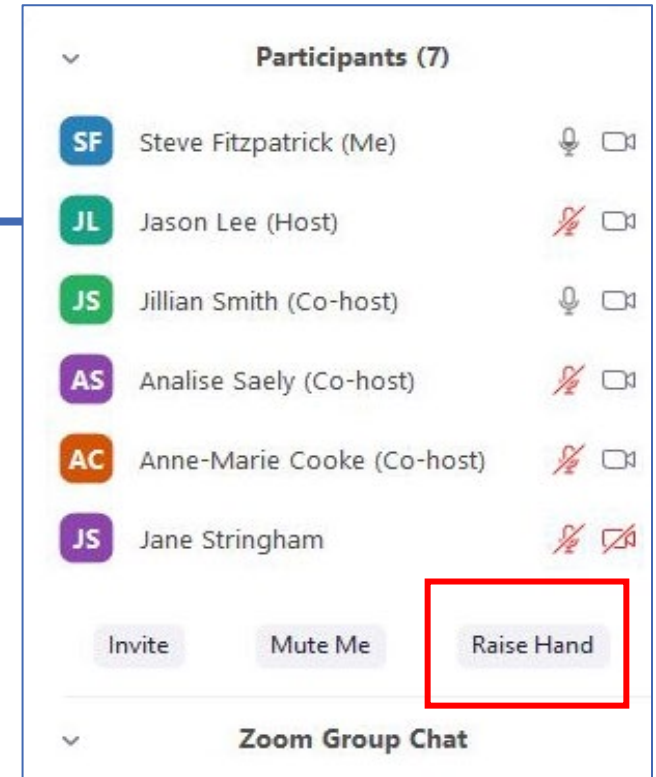


Pour participer

Cliquez sur la fonction « Main levée » ou tapez votre question dans le clavardage.

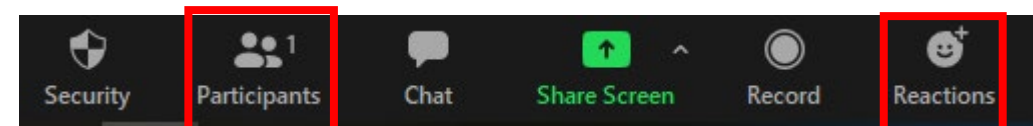
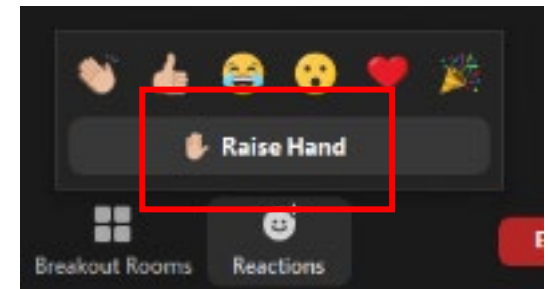
Si vous participez par téléphone, appuyez sur *9 pour poser une question et sur *6 pour activer/désactiver le son.

Veillez mettre votre microphone en sourdine, sauf quand vous prenez la parole.



OU

OU



An aerial photograph of a large, clear blue lake surrounded by dense green forests and rugged mountains under a blue sky with scattered white clouds. The lake's water is exceptionally clear, revealing the rocky bottom and submerged vegetation.

Aperçu

1. Qui nous sommes – l'AEIC et la CCSN
2. Le projet
3. Integrated assessment
4. Documents clés
5. Participation du public
6. Discussion

Qui nous sommes

INTRODUCTION



Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)

- Organisme fédéral relevant du ministre de l'**Environnement et du Changement climatique et de la Nature**
- Mène des évaluations d'impact fédérales sur les grands projets au Canada (comme les terminaux portuaires, les grandes mines et les installations nucléaires) en vertu de la ***Loi sur l'évaluation d'impact***
- Travaille avec le soutien d'autres ministères fédéraux
- Mène des consultations constructives auprès des Autochtones et une mobilisation importante du public.
- Collabore avec les juridictions provinciales, territoriales et autochtones.



Impact Assessment
Agency of Canada

Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)

- Organisme de réglementation nucléaire du Canada
- Réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de prévenir tout risque non raisonnable pour la santé, la sûreté et la sécurité des personnes, et pour l'environnement
- Administre la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN)
- Fait respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire
- Informe objectivement le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire.



Projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville

PROPOSÉ PAR ONTARIO POWER GENERATION



Projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville



Promoteur : Ontario Power Generation (OPG), une société d'État appartenant entièrement à la province de l'Ontario

Projet :

- Préparation de l'emplacement, construction, exploitation et déclasséement d'une nouvelle centrale nucléaire
- Production d'électricité pouvant atteindre 10 000 mégawatts
- Stockage sur place du combustible irradié
- Aucune technologie nucléaire particulière n'a été sélectionnée; plusieurs technologies seront évaluées.

Emplacement : Wesleyville, à Port Hope (Ontario)

Durée de l'exploitation : 78 ans

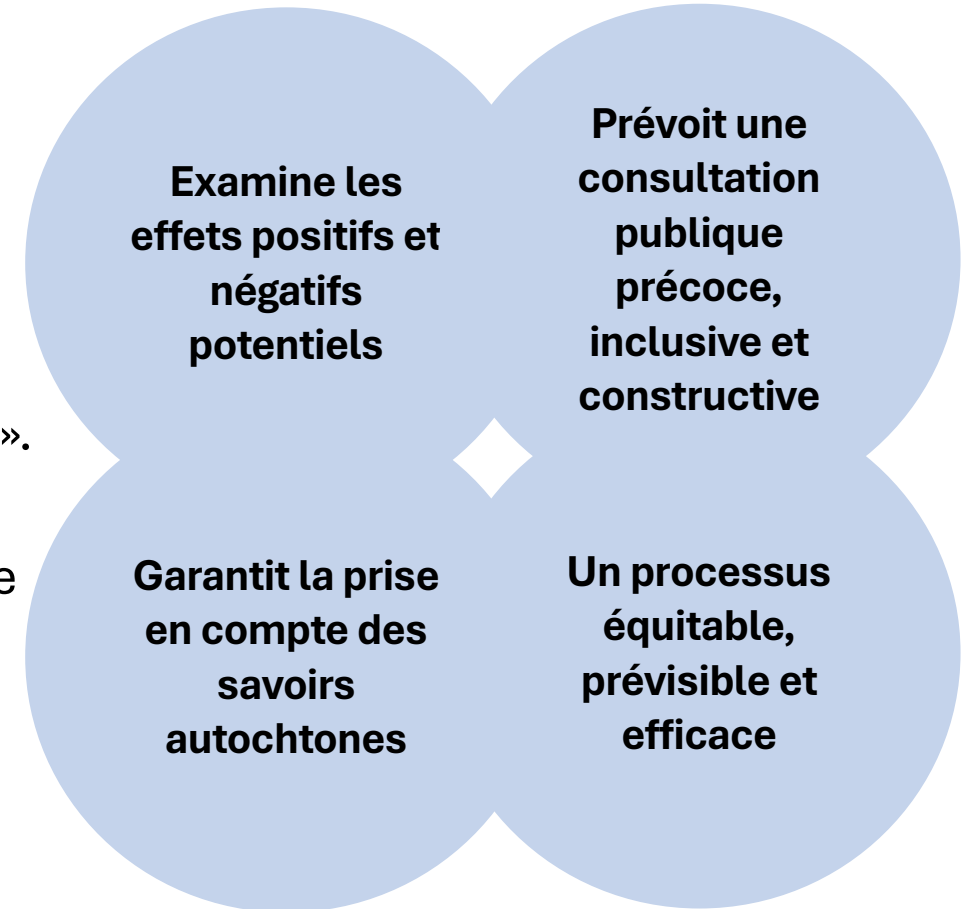
(Source de l'image : Nouvelle centrale nucléaire d'OPG à Wesleyville, à Port Hope – description initiale du projet – décembre 2025)

Évaluation intégrée des projets nucléaires

APERÇU GÉNÉRAL ET SITUATION ACTUELLE

Évaluation intégrée des projets nucléaires

- Lorsqu'un projet comprend des activités réglementées par la LSRN, l'AEIC collabore avec la CCSN à la réalisation d'une évaluation intégrée.
- L'AEIC et la CCSN :
 - coopèrent dans le but commun de satisfaire aux exigences applicables de la CCSN et l'AEIC, dans le cadre d'une seule évaluation intégrée, selon le principe « un projet, une évaluation ».
 - évaluent les effets potentiels tout au long du cycle de vie du projet et examinent la demande soumise pour la première phase d'autorisation d'une installation nucléaire (p. ex. Permis de préparation de l'emplacement).
- La CCSN dispose d'un solide cadre de réglementation pour l'autorisation et la conformité des installations et activités nucléaires.



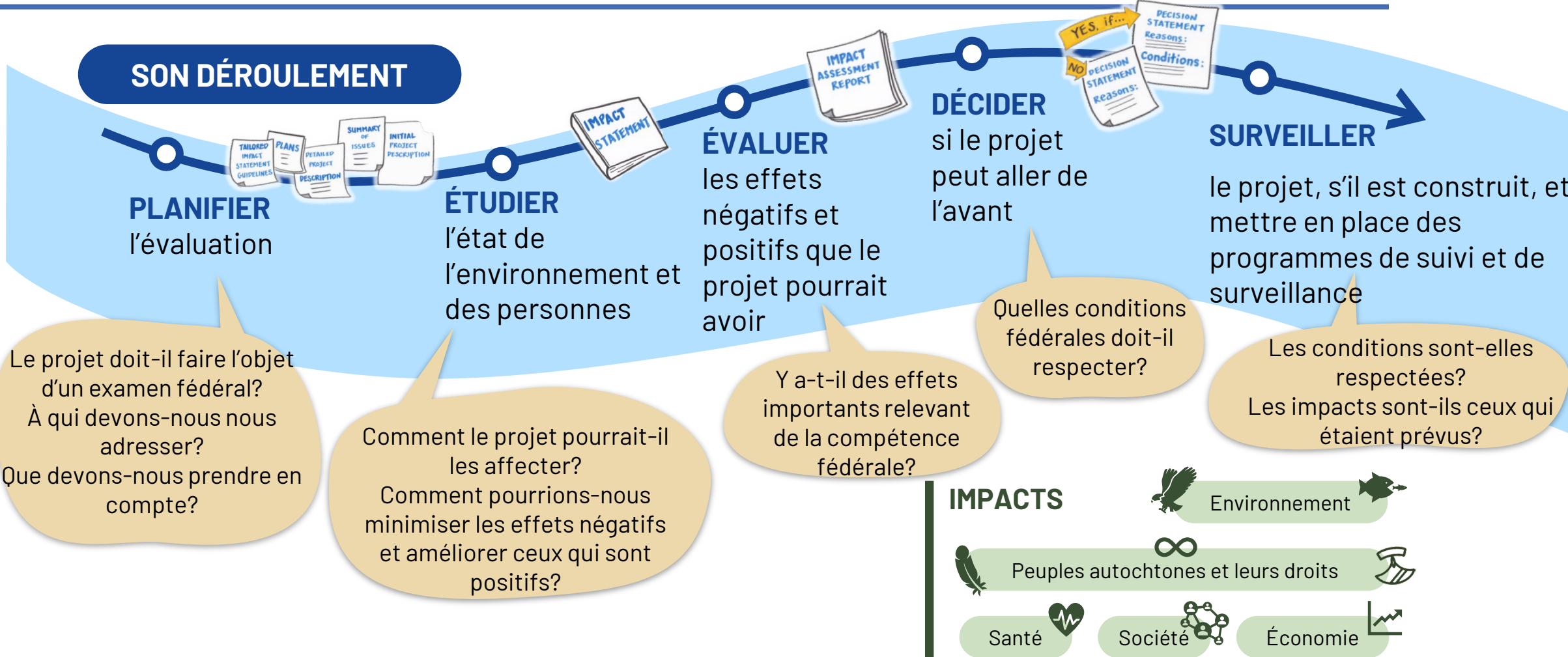
Consultation des peuples autochtones

L'AEIC et la CCSN travailleront tout au long du processus d'évaluation intégrée avec les peuples autochtones pour :

- favoriser l'établissement de relations
- respecter l'obligation de consultation de la Couronne
- veiller à la prise en compte des connaissances autochtones
- respecter les obligations légales énoncées dans la *Loi sur l'évaluation d'impact*
- respecter l'engagement du gouvernement de mettre en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*



Aperçu du processus d'évaluation intégrée





Étapes du processus d'autorisation des installations nucléaires



Préparation de l'emplacement

Construction

Exploitation

Déclassement

Levée du contrôle réglementaire de la CCSN

Permis de préparation de l'emplacement

Permis de construction

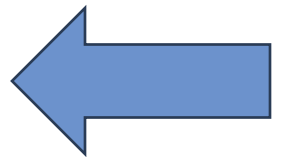
Permis d'exploitation

Permis de déclassement

Permis d'abandon

Calendrier de l'étape préparatoire

Étape du processus	Date
Description initiale du projet publiée dans le registre	Le 12 janvier 2026
Première période de consultation publique (30 jours)	Du 12 janvier au 11 février 2026
Sommaire des questions publiée dans le registre	Le 20 février 2026
Réponse au sommaire des questions d'OPG publiée dans le registre, une fois acceptée	Le 27 mars 2026
L'AEIC détermine si une évaluation intégrée est nécessaire et renvoi à une commission d'examen	Le 2 avril 2026
Versions provisoires des Lignes directrices intégrées et des plans publiées dans le registre	Le 7 avril 2026
Deuxième période de consultation publique (30 jours)	Du 7 avril au 7 mai 2026
Lignes directrices intégrées, plans, et avis de début publiés dans le registre	D'ici le 11 juillet 2026



Documents clés

VERSIONS PROVISOIRES DES LIGNES DIRECTRICES ET DES PLANS

Aperçu des documents clés

Le processus d'évaluation intégrée comprend plusieurs documents clés qui sont rédigés au cours de l'étape préparatoire :

- Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact*
- Plan de participation du public*
- Plan de mobilisation et de partenariat avec les Autochtones
- Plan de coopération
- Plan de délivrance de permis

*Nous invitons les commentaires sur les versions provisoires



Lignes directrices intégrées

Indiquent à OPG quelles informations doivent être fournies et comment elles doivent être collectées et analysées dans le cadre de leur projet.

- Traitent les impacts sur l'environnement, la santé, la société et l'économie spécifiques au projet
- Définissent les facteurs à prendre en compte
- Clarifient les références de base et les études requises
- Fournissent des orientations sur la manière dont OPG collaborera avec les communautés autochtones et le public
- Identifient les éléments pertinents à inclure dans l'analyse des effets positifs et négatifs réalisée par OPG

Les exigences communes avec la CCSN ont été intégrées dans la mesure où elles s'appliquent.



Lignes directrices intégrées

Les Lignes directrices intégrées **peuvent**:





- ✓ Demander des renseignements pour comprendre:
 - l'environnement et la communauté;
 - le projet et ses composantes;
 - les effets potentiels du projet;
 - les effets cumulatifs.
- ✓ Déterminer les moyens de minimiser les effets négatifs du projet et d'en maximiser les effets positifs.
- ✓ Concentrer l'évaluation sur les questions clés les plus importantes et les plus préoccupantes.

Les Lignes directrices intégrées **ne peuvent pas** :

- × Obliger le promoteur à modifier, à arrêter ou à retarder considérablement son projet.
- × Approuver ou fournir une préapprobation pour le projet.
- × Fournir des instructions à des parties autres que le promoteur (c'est-à-dire des ministères provinciaux ou fédéraux).

Sections clés des lignes directrices intégrées


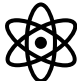





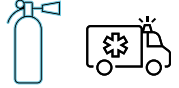





- Section 5: Environnement biophysique 
- Section 6: Conditions sanitaires, sociales et économiques 
- Section 8: Considérations liées à la sécurité 
- Section 9: Effets des accidents et défaillances potentiels 

Un résumé des lignes directrices intégrées est disponible dans le registre.

Le demande de permis de préparation du site

Le demande de permis de préparation du site doit satisfaire le personnel de la CCSN, en fournissant des renseignements portant sur les domaines de sûreté et de réglementation (DSR) suivants:

- Système de gestion 
- Conduite de l'exploitation 
- Analyse de la sûreté 
- Conception matérielle 
- Radioprotection 
- Santé et sécurité classiques 
- Protection de l'environnement 
- Gestion des urgences et protection-incendie 
- Gestion des déchets 
- Sécurité 
- Garanties et non-prolifération 

Plan de participation du public

- Conçu pour fournir aux promoteurs, au public et aux autres participants des éléments de certitude concernant le moment et la manière dont la participation du public aura lieu.
- Adapté à chaque projet et comprendra les éléments suivants:
 - Les objectifs du plan qui reflètent les points de vue entendus durant la phase de planification.
 - Un tableau qui décrit les phases de l'évaluation d'impact et les occasions de mobilisation à chaque phase.

Plan de participation du public



Participation du public

COMMENT PARTICIPER À L'ÉVALUATION



Période de consultation publique

Du 7 avril au 7 mai 2026

Présentez vos commentaires sur :

- la version provisoire des Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact
- la version provisoire du plan de participation du public

Vos commentaires informeront les versions finales de ces documents.



Comment participer

- Participez à une **séance publique** organisée par l'AEIC, la CCSN ou le promoteur pour poser des questions et faire part de vos points de vue
- Allez sur la page du Registre canadien d'évaluation d'impact :
 - Utilisez la fonction « soumettre un commentaire » sur la page du projet.
- Écrivez à wesleyville@iaac-aeic.gc.ca :
 - pour faire part de vos commentaires et questions
 - pour ajouter votre adresse à la liste de notification par courriel du projet
- Envoyez vos commentaires par la poste à :

Agence d'évaluation d'impact du Canada

160, rue Elgin, 22^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Équipe d'évaluation intégrée de la nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville



Date d'échéance :
Le 7 mai 2026

Registre canadien d'évaluation d'impact

Projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville

Ontario Power Generation inc. propose la construction d'une nouvelle centrale nucléaire dans la municipalité de Port Hope, en Ontario, au sein du territoire traditionnel des Premières Nations visées par les Traités Williams. Tel qu'il est proposé, le projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville générerait jusqu'à 10 000 mégawatts en nouvelle capacité de production d'énergie nucléaire et fonctionnerait pendant 78 ans. Plusieurs technologies de réacteurs nucléaires seront envisagées pour ce projet. L'évaluation du projet et l'examen de la demande de permis initiale sont menés en collaboration avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Dernière mise à jour

Les renseignements partagés sur cette page sont destinés à l'évaluation intégrée de la nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville et n'ont pas été approuvés pour d'autres fins.

12 janvier 2026 — L'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire [invitent les peuples autochtones et le public](#) à examiner le [résumé de la description initiale du projet](#) pour le projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville et à fournir des commentaires jusqu'au 11 février 2026. Les commentaires reçus seront utilisés pour préparer le sommaire des questions. Une [aide financière](#) est aussi offerte pour favoriser la participation au processus d'évaluation d'impact de ce projet. Les demandes reçues d'ici le 11 février 2026 seront prises en compte.

Aperçu

Étape préparatoire	Étude d'impact	Évaluation d'impact	Prise de décision	Étape post-décisionnelle
En cours

Étape préparatoire

En cours 1/180 jours

Documents clés

- [Résumé de la description initiale du projet d'un projet désigné](#) | 12 janvier 2026
- [Description initiale du projet d'un projet désigné \(anglais seulement\)](#) | 12 janvier 2026

Périodes de consultation

- [Avis public - Période de consultation publique sur le résumé de la description initiale du projet et possibilité d'aide financière](#) | 12 janvier 2026 au 11 février 2026 - Ouvert

Participer

Présenter un commentaire

Voir les commentaires
Total : 10

Voir la carte interactive



Avertissement

- Emplacement: Port Hope (Ontario)
- Nature de l'activité: Énergie nucléaire
- Statut de l'évaluation: En cours
- Date de début: 2026-01-12
- Promoteur: Ontario Power Generation Inc.
- Autorités: Agence d'évaluation d'impact du Canada
- Type d'évaluation: Phase de planification pour l'évaluation d'impact
- Numéro de référence: 89802

Évaluations avoisinantes

...dans un rayon de 2000 km

La proposition de Cameco Corporation pour le réaménagement de l'installation de conversion de Port Hope (Version 2010) Port Hope

Nouveau bail commercial par l'installation d'une maison préfabriquée - Pickering Lands (614-2) Pickering Lands Site (PLS) Pickering

Étape préparatoire (Actif)

À propos de cette période de consultation

Pour se préparer à une éventuelle évaluation, il est possible de formuler des observations sur les avantages et les inconvénients d'un projet, sur le choix des responsables chargés de réaliser l'évaluation, par exemple une province ou un groupe d'experts, et sur les types d'études nécessaires. Vos observations jouent un rôle important pour aider à mieux comprendre le projet et assurer le bon déroulement de l'évaluation.

De 2026-01-12 à 2026-02-11

Documents connexes

Titre du document	Fichier	Date d'affichage
Résumé de la description initiale du projet d'un projet désigné	pdf (3,93 MB)	2026-01-12

De 2026-04-07 à 2026-05-07

Documents connexes

Titre du document	Fichier	Date d'affichage
Version provisoire du plan de participation du public	pdf (0,47 MB)	2026-04-07
Version provisoire lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact	pdf (0,97 MB)	2026-04-07

Avertissement

L'utilisation de cet outil de soumission en ligne est volontaire et soumise aux [Conditions d'utilisation](#). Pour présenter des renseignements ou des commentaires, vous devez fournir une adresse électronique valide. Les renseignements soumis au moyen de cet outil doivent être conformes à la [Politique sur les présentations](#) et ne doivent pas contenir de renseignements confidentiels, y compris des connaissances autochtones confidentielles, ou de contenu inapproprié. Pour présenter des renseignements par d'autres moyens, veuillez vous reporter aux coordonnées indiquées sur la page d'évaluation pertinente.

Présenter un commentaire

Visualiser les commentaires existants

Informations requises pour les périodes de consultation



Formuler des commentaires utiles

Plus précis



« Je crains que le projet n'ait une incidence sur les truites arc-en-ciel du ruisseau Artemis, mais je ne vois pas d'études à ce sujet dans les Lignes directrices intégrées. »



- Préoccupation précise
- Demande précise



« Je veux en savoir plus sur le nombre d'emplois à temps plein que le projet créera dans ma collectivité. »

« Ce projet est très mauvais pour les poissons de la région. »



« Ce projet est très mauvais. »
« J'appuie ce projet! »



Opinion générale
sans détails ni
demande

Plus général

* Les commentaires injurieux ou grossiers **ne sont pas** acceptés.

Discussion

PLACE À VOS COMMENTAIRES ET VOS QUESTIONS

Nous aimerions avoir votre avis au sujet de...

Votre communauté



Vos préoccupations



Vos préoccupations sont-elles représentées dans les Lignes directrices intégrées?



À quelles questions faut-il répondre ?

Ce qu'il faudrait étudier



Projet de nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville

Quels sont les enjeux clés ?



Comment vous souhaitez participer



L'incidence du projet sur vous



Vos idées au sujet du projet



Merci!

Rappels :

Présentez vos commentaires sur :

- la version provisoire des Lignes directrices individualisées intégrées relatives à l'étude d'impact;
- la version provisoire du plan de participation du public

avant **le 7 mai 2026** à 23h59
(heure de l'Est)

Coordonnées :

Équipe d'évaluation intégrée :

Courriel : wesleyville@iaac-aeic.gc.ca

Tél. : 343-596-8128

Adresse postale :

Équipe d'évaluation intégrée de la nouvelle centrale nucléaire à Wesleyville
Agence d'évaluation d'impact du Canada
160, rue Elgin, 22e étage, Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Media relations: Media@iaac-aeic.gc.ca